

RD 500 : les travaux de la déviation programmés en 2025

L'association des riverains du boulevard Fayol, a proposé mardi soir une rencontre des habitants du quartier en présence de Julien Luya, maire de Firminy et conseiller départemental. L'objectif : faire le point sur le projet de déviation du boulevard Fayol. Une cinquantaine de personnes a assisté à ce rendez-vous.

De notre correspondant Jean-Marc BERTHOMIER – Le Progrès 28 novembre 2021



Un nouveau comptage réalisé en mars dernier est venu confirmer les chiffres de 2013. Photo Progrès /Jean Marc BERTHOMIE



Les études environnementales et de faisabilité, initialement prévues en 2021 devraient commencer prochainement dans le vallon de l'Echapre. Photo Progrès /Jean Marc

Depuis plus de 40 ans, les riverains du boulevard Fayol tentent de sensibiliser les pouvoirs publics à la nécessité de créer une déviation par le vallon de l'Echapre. Alors que tout était en place, en 2012, le tribunal

« C'est la dernière chance pour ce projet »

Le dossier va finalement être jumelé à celui de la création d'un échangeur à la Croix Bleue sur la commune du Chambon-Feugerolles. Il est donc indispensable aujourd'hui, de mener des procédures irréprochables sur les deux sites. « Il faut blinder la procédure, explique Julien Luya, maire de Firminy. Nous n'avons pas le droit à l'erreur, c'est la dernière chance pour ce projet ».

Ce qui complique les choses, c'est que si la déviation du boulevard est du ressort du Département, l'aménagement de l'échangeur est de celui de l'État et de Saint-Etienne Métropole. Les premières études ont commencé par un comptage réalisé en mars dernier. Celui-ci fait état d'un trafic de 10 000 à

administratif de Lyon ordonnait l'arrêt des travaux pour vice de forme dans la procédure. Depuis, des négociations ont été engagées pour trouver une solution.

12 000 véhicules par jour et même 20 000 sur la partie basse (centre commercial - place Ferrer).

Ces chiffres confirment les précédents comptages réalisés en 2013. Le trafic des poids lourds, estimé à environ 3 à 4 % des véhicules est un peu plus surprenant aux yeux [de l'association des riverains du boulevard Fayol](#) qui estime que le chiffre réel est le double. « Peu importe, assure Julien Luya, les chiffres donnés suffisent nettement à justifier de la nécessité de la déviation ». Les études vont se poursuivre avec des études environnementales et de faisabilité technique, « comme si on repartait de zéro », estime le maire.

Un avant-projet en 2022 et des acquisitions foncières en 2024

Un cabinet, AMO (Aide à la Maîtrise d'Ouvrage), a été désigné et va prendre en charge le dossier, en spécialistes, afin d'éviter un nouveau risque d'annulation. « On note sur ce dossier une réelle volonté d'aboutir, commente le maire. Et nous espérons qu'il n'y aura aucune mauvaise surprise ni du côté du boulevard Fayol, ni du côté du Chambon-Feugerolles ».

Un avant-projet devrait pouvoir être présenté au cours de l'année 2022, suivi d'une enquête publique en 2023 et une déclaration d'utilité publique. Les dernières acquisitions foncières pourront alors être réalisées en 2024 et les travaux devraient commencer en 2025.



Les grandes dates

- ▶ **Années 70** : C'est dans ces années qu'est apparue comme indispensable la création d'une déviation du boulevard Fayol par le vallon de l'Echagre. Les choses vont avancer doucement.
- ▶ **Années 80** : aucune construction ne sera plus autorisée sur les terrains du futur tracé.
- ▶ **Le 17 juin 1992** : inscription du projet de déviation au POS (Plan d'occupation des sols) du Chambon-Feugerolles suivi le 1er juillet 1998 de l'inscription au POS de Firminy.
- ▶ **2006** : signatures des arrêtés préfectoraux déclarant d'utilité publique le projet de déviation de la RD 500 entre le boulevard Fayol et l'échangeur de Firminy Est. Un tracé qui se situera sur les communes de Firminy et du Chambon-Feugerolles.
- ▶ **2011** : une entreprise est désignée pour effectuer les travaux du giratoire (Bas de la Côte).
- ▶ **24 avril 2012** : la Cour administrative d'appel de Lyon annule l'arrêté de déclaration d'utilité publique du 25 juillet 2006.
- ▶ **2015** : le Conseil départemental annonce son soutien au projet de déviation. Deux ans plus tard, le Conseil régional relance le projet.
- ▶ **2021** : la déviation du boulevard Fayol est associée au projet d'un échangeur à la Croix Bleue. Le 8 mars de la même année, un échancier est mis en place prévoyant un début des travaux en 2025. Tout doit être repris à zéro. En mars des comptages sont réalisés et confirment ceux déjà réalisés quelques années plus tôt. Les études sont dès lors lancées, un avant-projet devrait être rendu public en 2022 suivis d'une enquête d'utilité publique. Dernière étape avant le début du chantier, les acquisitions de terrain sont prévues pour 2024.



La troisième tranche de réfection du boulevard Fayol est prévue lors du second semestre 2022. Photo Progrès /Jean Marc BERTHOMIER

Boulevard Fayol : les derniers travaux fin 2022

Lors de la réunion publique organisée ce mardi, le maire a été bien évidemment interrogé sur la réfection du Boulevard Fayol. « La dernière tranche est planifiée, assure-t-il, pour le deuxième semestre 2022 ».

Elle commencera par d'importants travaux de remise en état des divers réseaux

souterrains avant la réfection de l'enrobé, accompagné d'un aménagement paysager.

« Ces travaux, explique Christophe Chaland, adjoint à l'urbanisme, ne peuvent être réalisés qu'après ceux qui vont intervenir sur le barrage de l'Echagre ainsi qu'après le passage du Tour de France en juillet prochain ».